

Villecroze

Les Grottes

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



BULLETIN MUNICIPAL N°39 | ÉTÉ 2018



Ville de
Villecroze
les Grottes



SOMMAIRE

- Le mot du Maire2
- Du nouveau à Villecroze3
- Parc et Grottes4
- Le jardin de lecture5
- Les déchets verts6
- Pour un village propre7
- Intercommunalité.....8
- La route de Barbebelles9
- Le service de l'eau10
- L'école.....12
- En musique.....14
- Les finances communales.....15
- Le service social16
- Vie associative 17
- Etat civil 19
- Les rendez-vous 2018..... 20

Bulletin municipal n°39 **ÉTÉ 2018**

Responsable de publication :
Rolland Balbis, Maire. **Conception
et impression :** Pub Store. **Tirage :**
1000 exemplaires. **Crédit photo :**
service communication

L'été enfin !

Il a été long à arriver mais le voici, avec des températures qui, pour brutalement hautes qu'elles soient, permettent à chacun de retrouver le plaisir de dîner en terrasse.

C'est la saison idéale pour profiter du parc et des grottes.

Nous comptons sur chacun pour participer au plaisir de tous en respectant la propreté et la tranquillité des lieux.

Le divertissement, culturel ou festif, figure en bonne place dans l'agenda de cet été. La musique et le théâtre sont particulièrement à l'honneur avec la fête de la musique, les concerts programmés par la commune, ceux organisés par l'Académie Musicale de Villecroze à la chapelle Saint-Victor, sans oublier la programmation d'un stage couplé chant-théâtre et d'un spectacle donné par la compagnie La Passerelle, à l'initiative de l'ADV.

Villecroze se fait également une joie d'accueillir pour la première fois la fanfare des pompiers du Var qui se produira sur la place le 21 juillet.

Pour août, nous préparons une belle fête de la Saint-Romain, avec son traditionnel aioli et ses feux d'artifice remarquables.

L'art, pictural ou sculptural, est aussi de la partie. Il s'expose pour l'été dans la salle du conseil de la mairie et dans le parc. Vous en apprendrez plus en feuilletant ce numéro.

Les vacances d'été sont un temps béni pour se retrouver en famille et profiter de la nature généreuse de notre beau terroir.

C'est aussi un temps d'efforts pour les services municipaux particulièrement sollicités à cette époque de l'année.

Je vous souhaite un très bon été à Villecroze !

Votre Maire,

Rolland Balbis

Du nouveau à Villecroze

Un nouveau site internet

Après 8 ans de mise en ligne, la commune a décidé de revoir de fond en comble son site internet.

C'est ainsi qu'en mars 2018, vous avez pu découvrir en ligne un site plus ergonomique, adapté aux habitudes de navigation modernes : sur PC, sur tablette ou sur smartphone, quel que soit l'écran choisi, le site de la mairie se consulte désormais facilement sur tous supports.

Régulièrement mis à jour, vous y trouverez toute l'actualité de la commune : du compte-rendu du dernier conseil municipal aux manifestations prévues, en passant par le service de l'eau ou le menu de la cantine.

→ Retrouvez-le à l'adresse : <https://mairie-villecroze.fr/>



Page d'accueil du site officiel de la commune

J'alerte l'ARCEP



Vous pouvez désormais signaler tous les dysfonctionnements rencontrés avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux sur une seule plateforme, mise en place par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) :

→ <https://jalerte.arcep.fr>

La procédure, simple et rapide, concerne aussi bien les particuliers que les entreprises et les collectivités.



De drôles d'oiseaux ont pris leurs quartiers dans le parc. A découvrir tout l'été



Le parc et le village, vus de l'intérieur des Grottes

Festival de l'Art dans le Parc

Pour la 4^{ème} année consécutive, le parc accueille cet été le Festival de l'Art dans le Parc. Pour cette édition 2018, la commune a choisi de déléguer l'organisation de la manifestation à Marlène Pegliasco, diplômée d'histoire de l'art et passionnée par l'actualité artistique et la découverte patrimoniale.

L'artiste invitée est Maria Siri, sculptrice installée au Muy. Son travail de la céramique dépose dans le parc des touches de poésie pure, invitant à autant de balades oniriques.

EXPOSITION du 1^{er} juillet au 1^{er} sept. 2018.

Entrée libre. Parc ouvert **de 8h30 à 20h30** en été.

Contact : Marlène Pegliasco 06 33 50 30 09
artinvar@gmail.com



Les coquelicots de Maria Siri

Les Grottes

Pour découvrir les grottes, vous serez guidés cet été par Dior Basse, Ornella Fournier ou Christiane Meert, déjà en poste l'année dernière et qui reviennent pour une nouvelle saison.

Règlement intérieur : pour préserver l'espace naturel sensible que sont le parc municipal et les grottes, un règlement intérieur est entré en vigueur le 1er juillet 2018.

Nous vous invitons à en prendre connaissance en mairie, sur le site internet de la commune ou aux entrées du parc.

Horaires d'ouverture 2018 / Opening times

	Lundi	Mardi	Mercredi à dimanche
AVRIL - lundi 2 avril MAI + mardis 1 ^{er} et 8 et lundi 21 mai			14h - 17h Visite commentée à 17h
JUIN			10h - 13h et 14h - 17h Visite commentée à 17h
JUILLET AOÛT			10h - 12h et 16h - 18h Visites commentées à 12h, à 13h, à 14h et à 15h
SEPTEMBRE			10h - 12h et 14h - 16h Visites commentées à 16h et à 17h
OCTOBRE 1 ^{er} au 4 NOVEMBRE			13h - 16h Visite commentée à 16h

Fermeture de la billetterie :
20 minutes avant clôture et 5 minutes avant départ visite commentée
Visite commentée : 25 personnes maximum

Le Jardin de lecture



Restanque en arrondi à l'entrée du parc

Le jardin de lecture

Après les travaux de terrassement en septembre dernier, le jardin de lecture a commencé à prendre sa forme définitive avec l'ajout, dans sa partie basse, de murets en pierre, superbement réalisés par l'entreprise Salvagno au printemps.



Le jardin de lecture avec vue plongeante sur les tennis

Puis, la voirie s'est occupée d'agrémenter le jardin en semant sur les deux plateaux du gazon, qui a bien profité des pluies de printemps, et en réalisant des plantations dans la restanque du bas.

Les prochaines étapes seront la pose d'une clôture et d'un portillon de manière à créer un espace sécurisé propice aux animations de groupe, particulièrement avec les scolaires.

Le choix a été fait par la commune d'un aménagement en douceur, sans brûler les étapes, afin de laisser au jardin le temps de prendre sa place dans le parc.



L'abri de jardin installé en juin par la voirie

Votre bibliothèque est ouverte :

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30

Judi de 10h à 12h - Samedi de 10h à 12h30

Nous joindre : tél. 04 94 67 33 98

bibliotheque@mairie-villecroze.fr

Suivre notre actualité :

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze

@bibliothequevillecroze

Tumblr : Bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com/>

Les déchets verts, une ressource à découvrir

Valoriser nos déchets verts a de multiples avantages :

- Diminuer la pollution de l'air, de l'eau et des sols
- Réduire le gaspillage des ressources
- Éviter la saturation des plateformes de traitement.

Le brûlage des déchets verts est interdit (en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental) et les contrevenants sont passibles d'une amende de 450 €.

Le rôle du SMHV

- Le SMHV (Syndicat Mixte du Haut-Var) vous propose un service de broyage à la parcelle.

Le **broyage** permet de réduire de plus de 6 fois le volume de départ de vos déchets verts. Les copeaux ainsi obtenus sont ensuite utilisables pour le compostage et le paillage.

Le **compostage** permet de transformer les déchets organiques de cuisine et de jardin en compost, matière comparable au terreau.

En ajoutant régulièrement du broyat de déchets verts dans votre composteur, vous apportez des éléments carbonés, secs et structurants qui faciliteront le compostage des déchets humides.

Le **paillage** est une technique qui consiste à recouvrir le sol d'une couche de matériaux appelée paillis pour le protéger et le nourrir. Étalaé au pied de vos plantations ou de vos haies, il conserve l'humidité, nourrit le sol, et empêche la pousse de mauvaises herbes. Une façon écologique d'embellir votre jardin à moindre coût !

Pour bénéficier du service de broyage à domicile du SMHV, vous pouvez contacter Monsieur Lions par mail à l'adresse suivante : centre.technique@smhv.fr en précisant vos nom et prénom, adresse et numéro de téléphone.

A noter que le volume minimal pour l'intervention est de 2m³ de déchets verts.

Le diamètre maximal accepté par le broyeur est de 9 cm.

Le tarif de la prestation est fixé à 20 euros de l'heure, réglable par chèque à l'ordre du Trésor Public le jour de la prestation.

- Le SMHV a édité un **guide des déchets verts**. Vous pouvez vous le procurer en mairie ou le consulter sur le site internet : <https://smhv.fr> (onglet Déchets verts et bio-déchets, page Broyage à domicile)

Bon à savoir



Le broyat est disponible gratuitement à la déchetterie, n'hésitez pas à vous y rendre pour en récupérer.

Anthony Borgnic, ambassadeur du tri et guide-composteur, est à votre disposition pour tout conseil sur les bons gestes à adopter avec votre composteur.

→ Contact : anthony.borgnic@smhv.fr
06 80 14 21 54

Adapter son jardin et ses pratiques

- Lors de l'aménagement de son jardin, il est conseillé d'adapter les plantations à l'espace disponible, de manière à éviter des tailles excessives.

• On peut aussi privilégier les essences autochtones à croissance lente, adaptées au climat (lavande, euphorbe, pruniers, par exemple) plutôt que des plantes à croissance rapide moins chères, mais au coût d'entretien plus élevé (laurier palme, pyracantha, thuya, etc.).

• Créer des «jardins secs», valorisant le minéral (végétaux de caractère et plantes vivaces associés à des rochers ou des galets), préférer la prairie à la pelouse, favoriser la végétation spontanée de fleurs sauvages sont autant de pistes œuvrant en faveur de la biodiversité.

• Tondre la pelouse plus haut (par ex. 4 cm de hauteur au lieu de 2 cm) et plus fréquemment permet de réduire le volume de déchets verts et de « mulcher » sur place (à l'aide d'une tondeuse mulcheuse, permettant le paillage directement en évitant le ramassage). Ce procédé favorise le développement racinaire et limite les besoins en eau.

• Diminuer, voire supprimer, les intrants (engrais, phytosanitaires...) en privilégiant l'emploi de produits naturels - tels que le paillage, les auxiliaires biologiques, le désherbage thermique, etc - est une pratique à encourager.

• Enfin, nous vous recommandons d'éviter la coupe d'arbres touchés par des parasites et d'implanter des dispositifs, par exemple des nichoirs dans les troncs laissés sur place, favorisant l'installation d'oiseaux, prédateurs de ces parasites.



Du broyat au paillage

Propreté canine

Depuis ce printemps, des distributeurs de sacs Toutounet, servant à ramasser les déjections de nos amis les chiens sont installés en divers points du village :

- à chaque entrée du parc municipal
- sur le lavoir, près du parking Rampal
- à l'entrée du vieux village, à droite après le porche
- à l'angle de la Poste.



Distributeur sur le lavoir, place Général de Gaulle

Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal, que ce soit sur les chemins, les routes ou les champs du village.

Par exemple, pour les gens qui promènent leur chien sur le champ d'oliviers, en contrebas du boulevard Clémenceau, un distributeur est disponible juste à côté, à l'entrée du parc.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 euros.



Distributeur à l'entrée du parc, côté boulevard Clémenceau

L'intercommunalité et la Région, une collaboration fructueuse

La Région a adopté en 2017 un Plan Climat Régional intitulé « Une COP d'avance ». Ce plan ambitionne, avec des objectifs à court et moyen voire long termes, de faire de la région une pionnière en matière de politique environnementale.

C'est dans ce cadre structurant que s'inscrit la candidature de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV) pour le prochain Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) en 2019-2022.

Outil de mise en oeuvre des politiques publiques, le CRET a été pensé en accord avec les différentes caractéristiques du territoire : zone rurale soumise à la loi montagne et à la loi littorale, périmètre du Parc Naturel Régional du Verdon.

Rappelons que le précédent CRET signé avec la région pour la période 2015-2018 a permis le lancement de multiples projets, dont la réalisation est aboutie ou en cours, et parmi lesquels on peut retenir : la mise en place d'un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), la création d'une Maison Régionale de Santé, la création d'un Pôle Agri-culturel intercommunal ou encore la mise en place d'une stratégie de structuration des Zones d'Activités Economiques.

En accord avec son souhait de favoriser un développement rural durable, la CCLGV porte, pour le prochain CRET, des initiatives conformes au Plan Climat Régional comme, par exemple, l'étude d'aménagement d'une artère cyclable en site propre, l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial volontariste, la construction d'une Maison du territoire à énergie positive au Logis du Pin ou bien encore la mise en place d'une Ressourcerie.



Maison de Services Au Public (MSAP)

Située à Aups, la MSAP a pour mission d'informer et d'accompagner les citoyens dans leurs démarches et dans des domaines aussi divers que la famille, la santé, la retraite, l'emploi, le logement, la mobilité ou encore l'accès au droit.

Elle propose des permanences régulières avec les différents partenaires.

Horaires :

Lundi 9h-12h

Mardi 9h-12h et 13h30-16h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-16h30

Jeudi 9h-12h et 13h30-16h30

Vendredi 9h-12h



Contact :

33 bis, avenue Georges Clémenceau

83690 AUPS

04 98 10 29 43

msap.aups@orange.fr

Facebook : MSAP AUPS @msap.aups

Site : <https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/aups>

La route de Barbebelle

La route de Barbebelle

Nous avons tous remarqué les maisons en bois, construites mais jamais achevées et qui, depuis de nombreuses années, attiraient le regard par leur laideur à l'entrée de la route de Barbebelle.

Abandonnées par leur constructeur, dont la société a été judiciairement liquidée, elles ont pollué la superbe vue du village depuis le sud, au gré des tuiles cassées, des panneaux de plastique emportés par le vent et des squats divers.

La commune a finalement pu acquérir la totalité du terrain et a entrepris, dans les règles de l'art (déchets traçables, mise en décharge autorisée.....), la démolition totale de ces abcès visuels.

Le conseil municipal réfléchit à la prochaine affectation de ce terrain, dès qu'il sera complètement dégagé. Différentes pistes, dont des jardins familiaux ou encore un parking d'appoint, sont actuellement à l'étude.



Dégradation progressive...



....des constructions inachevées....

....avant leur démolition



Merci à Bertrand Butin pour ses prises de vue aériennes



Test de fumigation en février 2018, devant la fontaine de la Marianne

Nouvelle grille tarifaire

Depuis ce printemps, une nouvelle grille tarifaire a été mise en place : le prix du mètre cube varie en fonction du volume de consommation.

Cinq tranches ont ainsi été définies, suivant le principe d'une basse consommation récompensée par un bas tarif de l'eau.

D'autre part, la taxe sur la préservation des ressources, dont le taux est fixé par l'Agence de l'eau, a été baissée, en raison d'une bonne gestion du réseau et des investissements réalisés.

La conjugaison de ces deux facteurs entraîne, pour 75 % des consommateurs, une baisse du montant de leurs factures d'eau potable.



De lourds travaux...

Schéma directeur d'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement a pour fonction principale d'avoir un réseau d'assainissement sain et fonctionnel, évitant la pollution du milieu naturel et les entrées d'eaux parasites. Il se décompose en trois phases :

Phase 1 : diagnostic de l'état du réseau par des analyses d'eau à des endroits clés, afin d'identifier les tronçons à cibler.

Phase 2 : tests de fumigation pour confirmer les suspicions d'eaux parasites, par exemple sur les tronçons entre les gouttières et le réseau d'assainissement, et passage de caméras sur 2 kilomètres de réseau

Phase 3 : élaboration puis réalisation d'un programme de travaux. Cette phase est actuellement en cours.

Les entrées d'eaux parasites sont particulièrement à éviter. En effet, les eaux claires surchargent la station d'épuration et peuvent, en cas de pluie, entraîner un risque de débordement voire de pollution environnementale. Il est important que ne circulent dans le réseau d'assainissement que les eaux sales, qui lui sont destinées.

Travaux réalisés

Parmi les nombreux travaux effectués par le service de l'eau, citons ceux du chemin du Colombier et ceux sur le vieux pont, sur l'ancienne route de Draguignan.

- Sur le chemin du Colombier, 200 mètres de conduites d'eau potable et d'assainissement ont été remplacés. A cette occasion, tous les branchements, aussi bien pour l'eau que pour l'assainissement, ont été refaits à neuf et la chaussée a été rénovée.

- Sur le vieux pont, situé sur l'ancienne route de Draguignan, en contrebas du pont actuel à l'entrée du village, une fuite avait été mise en évidence mais peinait à être localisée. C'est finalement l'affaissement de la chaussée sur le pont qui a permis de situer la fuite. La route a été fermée à la circulation, le temps de réaliser les travaux nécessaires, répartis entre le service de l'eau et l'entreprise de terrassement Guiol. En tout, 90 mètres de conduite d'eau ont été refaits à neuf.



...ont été nécessaires chemin du Colombier cet hiver...



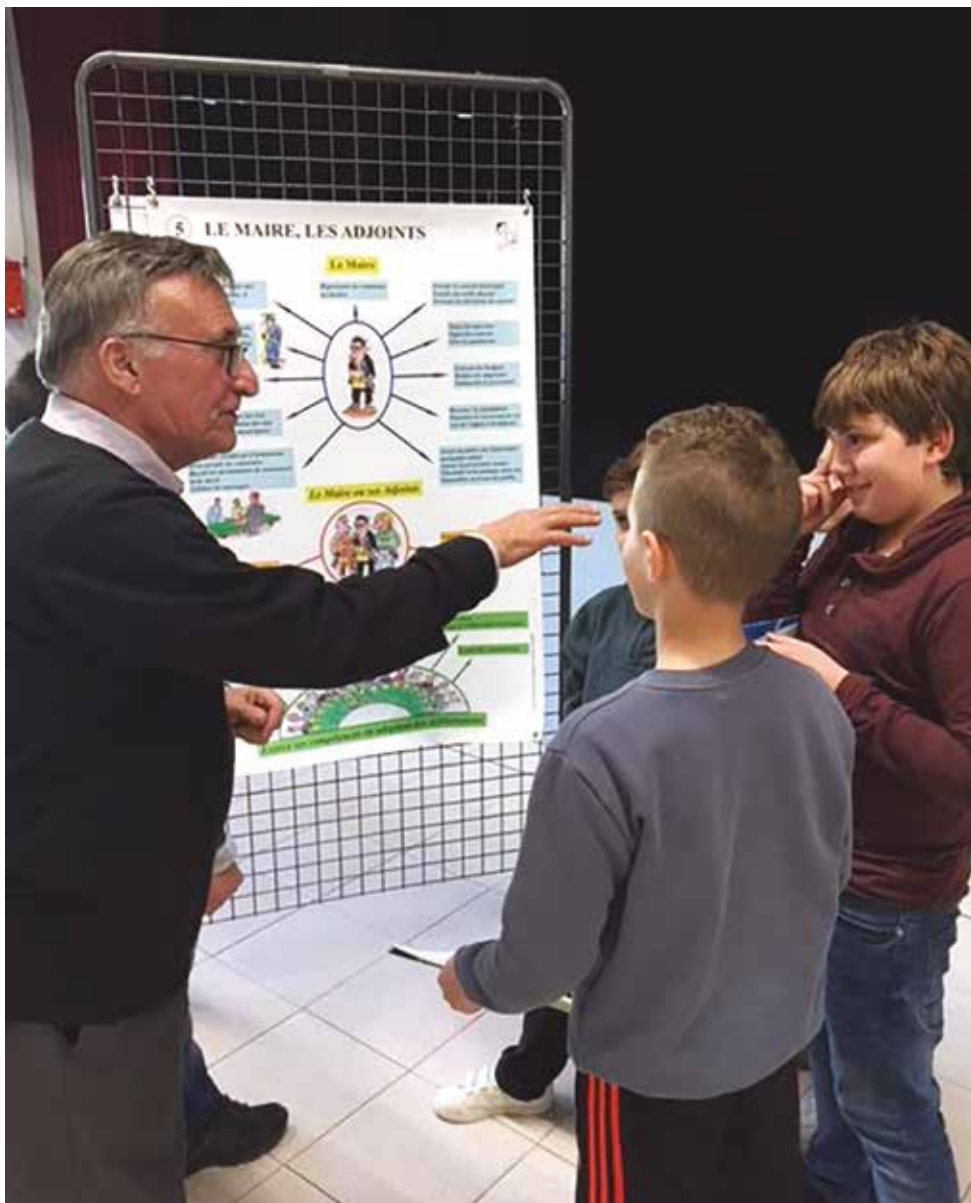
....et autour du vieux pont en avril 2018

Des élèves citoyens

• **En janvier**, les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de mesdames Laetitia Spada et Audrey Lavy ont rencontré l'association des anciens maires et adjoints du Var (ADAMAVAR) autour d'une exposition sur les institutions. Cette association intervient bénévolement en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves au fonctionnement de nos institutions.

Jean-Louis Alena, ancien maire de Carcès, et Michèle Roattino, ancienne maire de Le Val, ont animé la séance et répondu aux questions des enfants.

• **En mai**, la classe de CE2-CM1 s'est rendue au Bessillon pour une rencontre avec d'anciens combattants et amis de la résistance autour de la stèle commémorative du 27 juillet 1944, date à laquelle dix otages et résistants français furent exécutés par l'occupant allemand au Bessillon.



Jean-Louis Alena détaille aux enfants le rôle du maire dans une commune



Autour d'une des stèles commémoratives du Bessillon



Photo de groupe au château des Baux-de-Provence

Des élèves en sortie

Deux voyages scolaires ont été programmés cette année :

- en mai pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 (classes de Paul Rousseau et Audrey Lavy)
- en juin pour la classe de CE2-CM1 (classe de Laetitia Spada).

En mai, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 sont parties, accompagnées de leurs enseignants et de parents, pour une excursion de deux jours dans les Bouches-du-Rhône.

Au programme :

- découverte du site archéologique de Glanum, site antique aux portes de Saint-Rémy-de-Provence, avec une visite guidée et des activités adaptées en fonction de l'âge des enfants
- visite du château médiéval des Baux-de-Provence et ateliers adaptés
- visite aux Carrières de Lumière des Baux-de-Provence des expositions immersives Picasso et les maîtres espagnols et Flower Power.

En juin, la classe de CE2-CM1 est partie en classe verte au centre de vacances Chantemerle à Seyne-les-Alpes.

Ces 5 jours en zone de moyenne montagne ont été riches en activités et partages.

Commune, école et parents d'élèves ont travaillé de concert pour que ces sorties soient possibles à un

prix accessible pour les familles. Le conseil municipal a ainsi soutenu le projet à hauteur de 2500 euros. La coopérative scolaire a été sollicitée et les parents d'élèves ont organisé différentes actions pour récolter des fonds : vente de gâteaux le vendredi après-midi, concours de pétanque et loto des écoles.

Un grand merci à tous ceux qui ont rendu ces voyages possibles, sans oublier les parents accompagnateurs qui ont encadré, jour et nuit, les enfants !

Pour la rentrée scolaire de septembre 2018, 143 enfants sont d'ores et déjà inscrits et de beaux projets sont sans doute en préparation.



Visite et atelier sur le site de Glanum



Cette année encore, les fêtes de la Musique le 21 juin (ci-dessus) et de la Saint-Jean le 23 juin (ci-dessous) ont rencontré un beau succès et ont, au gré des notes s'élevant dans l'air de l'été naissant, rempli le village de sonorités joyeuses et festives.



Les finances communales

Les budgets pour l'exercice 2018 ont été votés et se répartissent de la manière suivante :

Pour la commune :

- **1 848 900 €** en fonctionnement
- **687 700 €** en investissement

Pour le service de l'eau et de l'assainissement :

- 447 800 € en fonctionnement
- 208 500 € en investissement.

Grâce à une gestion municipale rigoureuse et volontaire, ces budgets prévisionnels ont bénéficié du report des excédents de l'année 2017 et seront utilisés dans le même souci d'équilibre et de saine gestion.

Ils vont permettre, entre autres, de financer les **projets suivants** :

- L'aménagement du parking du Pré de Fine, dans le cadre du projet de rénovation urbaine.
- La rénovation thermique de la Maison des Associations. Pour maîtriser les coûts énergétiques et améliorer le confort, chauffage et isolation vont être complètement revus.
- Les toilettes publiques, situées dans le parc, nécessitent, pour pouvoir fonctionner toute l'année, des travaux d'assainissement.
- L'éclairage public de la commune va être rénové, dans un souci de respect des normes et d'économie d'énergie. Plus de 180 points lumineux sont concernés par ces travaux, qui se répartiront en deux tranches, en 2018 et 2019.
- La normalisation des voies et des adresses va être réalisée. Elle permettra d'intégrer Numérué, notre système actuel de numérotation, directement au fichier national, la Base Adresse Nationale, accessible en ligne <https://adresse.data.gouv.fr/>.

Ce fichier, avec ses adresses normées, est un outil pertinent pour la géolocalisation, fort utile aux services de secours.

En termes de **dépenses prévisionnelles**, il faut souligner que la gestion de la masse salariale se fait en adéquation avec les besoins de la commune et du service de l'eau.

Par ailleurs, la charge de l'agent dévolu au tourisme incombe, depuis janvier 2018, à l'intercommunalité.

Au **niveau fiscal**, la commune a voté pour 2018 des taux d'imposition municipaux identiques à l'année précédente.

La mairie est ouverte

Lundi, mardi, mercredi

8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Jeudi et vendredi 8h30 – 12h00

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : accueil@mairie-villecroze.fr

Site : mairie-villecroze.fr

Urbanisme

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.fr

Service social

Lundi et vendredi 8h30-12h

Courriel : ccas@mairie-villecroze.fr

Naissances

BOUALEM Siana le 14/11/2017

UGO Valentin le 15/11/2017

FRAGNIÈRE BLANC Maïvy le 27/12/2017

BURANI Lisio le 03/02/2018

GIBELLIN Owen le 09/02/2018

CHELLÉ Enola le 15/02/2018

FIRMIN-GUION Lylou le 14/05/2018

VURCHIO LAMBERT Margot le 25/05/2018

Mariages

NICOLAS Catherine et **BÜHRER** Stéphane
le 12/05/2018

BOUSQUET Raymonde et **DALMASSO** Roger
le 09/06/2018

GALLIOT Claudine et **ALLEGRINI** Denis
le 16/06/2018

Décès

MARTIN épouse **BOURJAC** Paulette le 22/07/2017

OLENYCZ épouse **JACOB** Monique le 26/11/2017

PONS épouse **MOULARY** Josette le 12/12/2017

BONDONNEAUX Roland le 31/01/2018

MICHELIS Marcel le 03/02/2018

BOUCHENY Jacques le 13/02/2018

ESTÈVE Michel le 24/02/2018

LEBRAT Monique le 02/03/2018

BRUENDET Marcel le 10/03/2018

ROUX Robert le 24/03/2018

PEREZ IBANEZ Raoul le 17/04/2018

NAVARRO Thierry le 17/05/2018

Nos ateliers

Le service social a à cœur de prendre soin de nos aînés et programme régulièrement des ateliers en ce sens :

- En juin, journée de repérage et de prévention, avec bilan de santé personnalisé.
- A partir de septembre, cycle de 13 séances sur l'équilibre, en partenariat avec la Mutualité Française. Les séances auront lieu le lundi matin et débuteront le 10 septembre.
- A partir d'octobre, cycle de 9 séances sur la mémoire, en partenariat avec la Mutualité Française.

Coordination Territoriale des Aînés

Dans le Var Est, avec une antenne à Draguignan, s'est mis en place un service dont le but est d'améliorer la prise en charge des personnes âgées, particulièrement lorsque celles-ci sont en risque de perte d'autonomie. Afin d'éviter les ruptures dans le parcours de santé et de favoriser dans de bonnes conditions le maintien à domicile, la coordination des professionnels de santé, par le biais d'une plateforme téléphonique dédiée, s'avère essentielle et permet, par exemple, d'améliorer le lien ville-hôpital, voire d'éviter des hospitalisations.



Projection devant un auditoire attentif

Nos goûters

Depuis maintenant quatre ans, le service social organise des goûters à thème qui sont une occasion pour nos anciens de se retrouver, d'échanger entre eux et parfois de se remémorer de bons souvenirs.

Ainsi, lors du goûter de printemps, en avril dernier, plusieurs films ont été projetés :

- un film tourné en super 8 datant d'une quarantaine d'années et montrant les jeunes adultes de l'époque en costume traditionnel provençal pour la fête de la Saint-Romain. Ce fut l'occasion de reconnaître nombre de participants, à la fois à cette Saint-Romain des années 1970-1980 et au goûter de 2018 ! Merci à Francis Maunier pour le prêt de ce film.
- des interviews récentes d'anciens, racontant des anecdotes sur le passé de Villecroze. Nous tenons ici à saluer le travail réalisé par Maxence Nicolle qui, de la collecte des témoignages au montage, a pris à cœur ce projet et en a assuré la réalisation.

Ce projet de mémoire sur la vie au temps jadis à Villecroze est toujours en cours. Si vous avez des anecdotes à partager, vous pouvez contacter Rose-Marie Escarrat au 06 34 87 20 56.



Assemblée générale et journée de travail pour les PEP 83 en avril 2018 à Villecroze

La fédération des PEP 83

La fédération des Pupilles de l'Enseignement Public du Var a organisé à Villecroze sa centième assemblée générale, autour du thème « Agir pour une société solidaire et inclusive en milieu rural ».

Existant depuis un siècle, cette association a pour but de favoriser l'accès à l'éducation, à la citoyenneté et à la vie sociale des personnes en situation de handicap.

Ainsi, au cours des trois dernières années, plus de 3 500 jeunes ont été accompagnés par les PEP 83, que ce soit par le biais de services médico-sociaux, dans le cadre du SAPAD (Service d'Aide Pédagogique A Domicile) ou encore dans le centre de vacances de Chantemerle à Seyne-les-Alpes.

La commune de Villecroze était heureuse de participer à cette solidarité en mettant à disposition pour l'occasion la Maison des Associations.

La Rose d'Automne

Le club a été très touché par la perte de plusieurs de ses adhérents mais continue ses activités du mercredi : loto, jeux de cartes comme belote et rami, goûter partagé.

Et parfois, pour célébrer le temps de la retraite, l'humeur est à la poésie :

Pendant des années, on a travaillé

Souvent comme des bêtes

On l'a bien méritée,

Cette sacrée retraite !

Le temps passe vite

Et je vous invite

A chanter des airs entraînants

Chantons tous ensemble,

Même si nos voix tremblent,

Et nous entre amis

Adieu les soucis !

Georgette Balbis, présidente



Voyage à San Remo en avril 2018

L'ADV

Palmarès du 29^e Mai Théâtral

Catégorie Primaire :

- Mistral d'or pour l'ADV (Villecroze) avec *Les enchaînés*
- Mistral d'argent pour l'ADV (Villecroze) avec *Play alternative*

Catégorie Collège :

- Mistral d'or pour le collège Fénelon (Grasse) avec *Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?*
- Mistral d'argent pour le cours Gérard Philippe (Grasse) avec *Pinok et Barbie*

Catégorie Lycée :

- Mistral d'or pour le cours Gérard Philippe (Grasse) avec *Croisades*
- Mistral d'argent pour le lycée Fénelon (Grasse) avec *La grotte*

et aussi :

- Prix spécial Mixtral pour la Compagnie La poule et le soleil (Six-Fours) avec *Boing boing*
- Prix spécial Wasserman pour le cours Gérard Philippe avec *Pinok et Barbie*.

Nos rendez-vous de l'été

- du 16 au 18 juillet : stage pluridisciplinaire Théâtre et chant, avec Delphine Donadei et une chanteuse/coach vocal professionnelle
- Mercredi 25 juillet : spectacle de théâtre *Le songe de Pénélope* avec *la compagnie La passerelle*
- En août : journée Créateurs dans le vieux village

Nos ateliers théâtre

Les ateliers théâtre feront leur rentrée en septembre et accueilleront pour cette session 2018-2019 une nouvelle intervenante théâtre, Delphine Donadei.

Delphine Donadei, comédienne professionnelle, a également une expérience du public scolaire car elle a mené des ateliers d'improvisation avec des collégiens et des lycéens et dirigé une école théâtrale, Art'Scenic à Draguignan.

Toute l'équipe de l'ADV lui souhaite la bienvenue.



Tennis Club de Villecroze

Dans le cadre idyllique du parc des grottes de Villecroze, que beaucoup nous envient, un petit club sympathique, affilié à la Fédération Française de Tennis, avec 2 courts en dur, vous attend.

En famille ou avec des amis, vous pouvez réserver à l'heure, à la semaine, au mois ou bien encore à l'année sur www.tennislibre.com.

Si vous souhaitez des cours, vous pouvez contacter notre moniteur diplômé d'État au 06 65 70 26 74.

Contact : **07 82 86 25 81 - bbutin@wanadoo.fr**

Sahara Anmilale

Nous continuons à soutenir notre école brousse à Tangou, en République du Mali, où plus de 500 enfants sont présents tous les jours. Les trois dernières salles de classe financées par le gouvernement malien sont en cours de construction.

Une très bonne nouvelle pour Sahara Anmilale : le comité de Jumelage de Villecroze, qui arrête ses activités, nous a remis, avec l'accord de la municipalité, le solde de leur compte bancaire. Un très beau geste qui montre la solidarité entre les associations du village et un grand merci aux membres du comité de Jumelage.

Comme chaque année maintenant, le Domaine de Valcolombe nous a ouvert ses portes pour un concert caritatif en plein air, le dimanche 8 juillet.

Deux musiciennes russes, Svetlana Meerman-Muret au piano et Anastasia Vorobyeva-Masset au saxophone nous ont préparé un programme cross-over du classique au jazz. Le concert a été suivi du verre de l'amitié offert par Marie-Hélène et Philippe Grammont, les sympathiques propriétaires du domaine. Une occasion pour le public de découvrir les nouveaux crus, plusieurs fois médaillés, de Valcolombe.

Les Amis des Fleurs

Après une fin d'été 2017 difficile et un certain désenchantement de la part de ses administrateurs, l'association a décidé lors de sa dernière assemblée générale en janvier 2018 de poursuivre malgré tout ses efforts pour offrir à tous, habitants et visiteurs, le meilleur visage de Villecroze et conserver notre label Village fleuri, acquis au prix de tant d'efforts.

L'association remercie vivement ses adhérents qui lui apportent une part du soutien financier dont elle a besoin et encore plus celles et ceux qui lui apportent une aide physique.

N'hésitez pas à nous rejoindre : vous aurez ainsi une raison supplémentaire d'être fiers de notre beau village !

Prix de la cotisation annuelle : 15 euros.

Contact : Martine Fayaubost, trésorière
04 94 70 70 45

N'oubliez pas, Sahara Anmilale vous invite pour son traditionnel **loto de Villecroze** le dimanche 11 novembre 2018 à 16h.



Le loto de l'association à Villecroze

Aurélien Dépannage

L'entreprise **Aurélien Dépannage** s'occupe de tous types de travaux électriques.

Pour la vente, l'installation et le dépannage, elle peut intervenir dans les domaines suivants :

**électricité générale • automatismes
domotique • contrôles d'accès
volets roulants • serrurerie • alarmes**

Devis gratuit. Contact : 06 83 56 63 60

aureliendepannage@gmail.com



LES RENDEZ-VOUS 2018

Du 16 au 18 juillet	Stage Théâtre et chant	ADV	
Mardi 17 juillet	Festival Jazz Verdon, avec Blues'Up	Mairie	Place Général de Gaulle
Samedi 21 juillet	Fanfare des Pompiers	Mairie	Place Général de Gaulle
Mercredi 25 juillet	Le songe de Pénélope, <i>par la compagnie La passerelle</i>	ADV	
Vendredi 27 juillet	Concert de hautbois, <i>par les élèves d'Alexei Ogrintchouk</i>	Académie Musicale	Chapelle Saint-Victor

Samedi 4 août	Brocante de professionnels		Place Général de Gaulle
---------------	----------------------------	--	-------------------------

DU SAMEDI 11 AU MARDI 14 AOÛT - FÊTE VOTIVE DE LA SAINT-ROMAIN

Samedi 11 août	Concert avec Patricia Magne et son orchestre		
Dimanche 12 août	Concert avec Mirage		
Lundi 13 août	Feu d'artifice*, suivi d'une soirée Fluo Party avec Concept New Style		
Mardi 14 août	Grand aïoli sur la place**		

Dimanche 19 août	Vide-greniers	Mairie	Village
------------------	---------------	--------	---------

Dimanche 9 septembre	Journée des Associations		
Vendredi 14 septembre	Concert d'accordéon et violoncelle, <i>par les élèves de Vincent Peirani et Vincent Ségal</i>	Académie Musicale	Chapelle Saint-Victor
Samedi 15 et dimanche 16 septembre	Journées du Patrimoine		
Dimanche 16 septembre	Paëlla	Mairie	Parc municipal
Samedi 22 et dimanche 23 septembre	Salon du Bien-Etre		
Vendredi 28 septembre	Concert de piano, <i>par les élèves de Louis Lortie</i>	Académie Musicale	Chapelle Saint-Victor
Samedi 29 septembre	Accueil de la Ronde des pins avec Les Gordoches de la Langouette et apéritif offert par la municipalité		

Dimanche 25 novembre	Fête de la Sainte-Catherine		
----------------------	-----------------------------	--	--

* En cas de mauvais temps, feu d'artifice reporté au 31 décembre.

** Les inscriptions pour l'aïoli se font en **mairie**, à partir du 23 juillet.